

Résultats de l'enquête 2020 sur les besoins en accueil extrafamilial

Table des matières

1.	Résumé.....	2
2.	Bases légales et méthodologie	3
3.	Taux de participation et population interrogée.....	3
4.	Analyse générale du besoin	7
5.	Secteur préscolaire	8
a.	Résultats.....	8
	Utilisation actuelle	8
	Besoin supplémentaire	9
	Sources supplémentaires.....	11
	Evolution	12
	Disponibilités actuelles	13
	Autres remarques	14
b.	Socialisation	16
c.	Conclusion pour le domaine préscolaire	18
6.	Secteur scolaire.....	19
a.	Accueil durant l'année scolaire.....	19
	Utilisation actuelle	19
	Besoin supplémentaire	19
	Autres remarques	21
b.	Accueil durant les vacances	22
c.	Conclusion pour le domaine scolaire.....	23
7.	Remerciements	23
8.	Recommandations au Conseil communal.....	24
9.	Annexes.....	25
	Annexe 1 : Places préscolaires supplémentaires demandées par quartier et tranche d'âge.....	25
	Annexe 2 : Disponibilités des crèches subventionnées par la Ville en janvier 2021	26
	Annexe 3 : Nombre d'unités demandées et disponibilités en AES par quartier et par jour.....	27

1. Résumé

a. Secteur préscolaire

Besoin de garde

Les résultats de l'enquête 2020 font état **d'un besoin supplémentaire de 34 places en crèche et de 7 places en accueil familial de jour** par rapport à la situation actuelle. La grande majorité des places supplémentaires sont demandées par des familles fréquentant déjà une structure d'accueil. Le besoin supplémentaire est le plus important dans les quartiers de la Vignettaz, du Schönberg, du Jura et de Péroilles et pour les enfants âgés de 0 à 2 ans. Près de 91% des répondants se disent satisfaits de leur solution de garde actuelle, soit 13% de plus que lors de la dernière enquête. La situation d'accueil extrafamilial de la petite enfance semble donc mieux convenir aux besoins de la population qu'en 2016. Avec un taux moyen de remplissage de 90,5%, les crèches subventionnées offrent peu de disponibilités. Au vu de ce constat et du nombre d'enfants sans solution de garde figurant sur la liste d'attente centralisée, il est nécessaire de financer des places supplémentaires. Suite à la présente analyse, le Secteur de l'accueil extrafamilial prendra contact avec certaines structures (notamment le Château des enfants, pop e poppa, ainsi que Cap Canaille à Villars-sur-Glâne), sous réserve d'acceptation budgétaire, dans l'optique de pallier le manque de places communiqué par les parents d'enfants en âge préscolaire. Concernant l'accueil familial de jour, le budget alloué par la Ville permet la prise en charge des places supplémentaires demandées par les familles, qui peuvent s'annoncer à famiya.

Besoin de socialisation

En vue de renforcer l'encouragement précoce en Ville de Fribourg, plusieurs données concernant la socialisation des enfants en âge préscolaire ont été récoltées. Cette partie du questionnaire était facultative. Parmi les familles ayant répondu à la question, 7,8% des enfants en âge préscolaire ne comprennent aucune des langues officielles, soit 45 enfants entre 0-4 ans. Il a été demandé aux parents si leurs enfants participaient à des activités de socialisation puis s'ils souhaitaient inscrire leurs enfants à de telles activités. 106 enfants ne fréquentent ni structure de garde, ni les activités de socialisation proposées (groupe de préparation à l'entrée à l'école, groupe de jeux en forêt, groupe de jeux ou d'éveil ainsi que l'école maternelle). Les résultats de l'enquête indiquent l'intérêt de parents de 331 enfants pour des activités de socialisation (contre une fréquentation actuelle de 174 enfants). On relève que les quartiers du Jura et de la Vignettaz sont sujets aux plus grands écarts entre leur utilisation actuelle et leur souhait d'inscriptions, le taux de couverture du besoin de socialisation y est donc le plus faible. Les besoins supplémentaires s'orientent vers les groupes de jeux en forêt pour 4 quartiers sur 6, puis vers les groupes de jeux ou d'éveil.

b. Secteur scolaire

Accueil durant l'année scolaire

Les résultats de l'enquête exposent le besoin des parents d'enfants en âge scolaire pour 249 unités, soit 37 places additionnelles. Un plus grand besoin existe pour les classe de 1-2H. Le besoin supplémentaire concerne principalement trois accueils, celui de la Vignettaz étant le plus demandé, suivi par celui de Péroilles et du Schönberg. Les unités les plus demandées sont les pauses de midi et les après-midi après l'école. Une analyse des disponibilités de l'AES par quartier a permis de constater que la majorité des places demandées peuvent être couvertes par l'offre actuelle. **Le besoin résiduel se monte à 19 unités, soit près de 3 places additionnelles** dans les quartiers de la Vignettaz et de Péroilles. La liste d'attente de l'AES est pourtant presque vide. La Ville encourage donc les parents qui en ont le besoin à prendre contact avec son Secteur de l'accueil extrafamilial.

Accueil durant les vacances

231 enfants nécessitent une place d'accueil durant les vacances scolaires. Les besoins des familles concernent principalement les vacances d'été, d'automne et de Pâques. En moyenne, dans 23% des cas, le besoin de garde durant les vacances concerne des familles n'utilisant pas l'AES durant l'année scolaire. Il pourrait alors être envisagé d'ouvrir les inscriptions à toutes les familles de la commune au vu de la grande proportion des non-utilisateurs de l'AES dans le besoin de garde durant les vacances.

2. Bases légales et méthodologie

La loi cantonale sur les structures d'accueil familial de jour (LStE) demande aux communes d'effectuer une enquête quadriennale auprès de la population, afin d'évaluer ses besoins en matière d'accueil. Les précédentes enquêtes remontent à 2012 et 2016. En 2020, le Service des écoles a transmis aux familles domiciliées en Ville de Fribourg un questionnaire préparé en collaboration avec le Secteur de la cohésion sociale, basé sur le modèle du Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ). Cette enquête doit permettre à la Ville de Fribourg de déterminer le nombre et le type de places d'accueil nécessaires à la couverture des besoins en structures d'accueil extrafamilial. La possibilité de concilier la vie familiale et la vie professionnelle, les aspects de socialisation et l'évolution démographique sont pris en compte dans le cadre de cette étude. Les résultats des évaluations seront communiqués aux citoyen·ne·s au premier semestre 2021 après avoir été validés par le SEJ et approuvés par le Conseil communal.

3. Taux de participation et population interrogée

En 2016, pour des raisons techniques, un questionnaire par enfant concerné par un éventuel accueil avait été envoyé. Si une famille comprenait deux enfants, elle recevait deux questionnaires. Par contre, chaque famille ne devait retourner qu'un seul questionnaire. Une approximation avait alors été effectuée pour déterminer le nombre de famille qui n'avait pas répondu, en appliquant la moyenne d'enfants par famille des répondants au reste de la population. Le taux de participation était alors estimé à 23,7%.

En 2020, chaque famille de la Ville comprenant au moins un enfant entre 0 et 12 ans a reçu un courrier l'invitant à répondre au questionnaire en ligne sur ses besoins de garde. Les courriers d'invitation au sondage et leur rappel ont été envoyés entre les fins du mois de juin et d'août 2020¹. Un mot de passe a été attribué à chaque ménage afin qu'il ne puisse répondre qu'une seule fois. Cette année, 2'993 familles étaient concernées par cette enquête, pour 4'831 enfants. Les données personnelles issues de cette étude ont été traitées de façon strictement confidentielle par le Secteur de l'accueil extrafamilial de la Ville de Fribourg. Les données 2020 permettent de connaître le nombre d'enfants par ménage et d'obtenir ainsi un taux de participation exact. Quelques 999 réponses ont été enregistrées (concernant 1'627 enfants), ce qui correspond à un taux de participation des familles de 33,4%. L'enquête 2020 jouit donc d'un taux de participation 10% plus élevé que l'enquête 2016.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce résultat : le questionnaire était disponible en ligne et traduit dans les langues les plus parlées par les familles de la ville (en plus des langues officielles), à savoir le portugais et l'albanais. Comme le montre le **Tableau 1**, près de 8% des répondants ont ainsi pu remplir leur questionnaire dans ces deux langues. De plus, le délai de réponse était plus long que celui de l'enquête précédente. Il est possible d'en déduire que le taux de participation représente justement les besoins des familles. En effet, les ménages n'ayant pas de besoin ou étant satisfaits de leur situation de garde actuelle auront eu tendance à ne pas répondre à l'enquête.

¹ L'étude était initialement prévue plus tôt mais a dû être décalée en raison de la pandémie de COVID-19.

	Données tirées des réponses au questionnaire				Données du CHABI
	Langues parlées dans le foyer*	en % des réponses à la question	Langue de réponse choisie	en % des réponses au questionnaire	Langues maternelles des enfants de 0-12 ans
Français	664	78%	757	75.8%	38%
Allemand	223	26%	167	16.7%	10%
Portugais	119	14%	66	6.6%	12%
Albanais	34	4%	9	0.9%	7%
Arabe	31	4%			4%
Tigrinya	6	1%			4%
[...]					[25%]

*Plusieurs réponses possibles par famille

Tableau 1 : Données linguistiques (nombre de familles)

Il est à relever que la solution en ligne n'a pas été d'une utilisation aisée pour toutes les familles, certaines ne bénéficiant pas d'un ordinateur ou d'un smartphone. Des questionnaires papier étaient toutefois disponibles sur demande. Une barrière linguistique subsistait pour un certain nombre de parents, dans la prise de contact et le remplissage du document. Il serait vraisemblablement judicieux de traduire le questionnaire dans des langues supplémentaires lors de la prochaine enquête. Les choix de traduction 2020 étaient basés sur les langues maternelles les plus répandues au sein des familles concernées par l'enquête. Cependant, en comparant les langues parlées par la population interrogée et la langue choisie pour répondre au questionnaire, on constate qu'un peu moins de la moitié des ménages parlant portugais ou albanais ont répondu à l'enquête dans ces langues. Les prochaines traductions pourraient se faire dans des langues parlées par les communautés issues de vagues d'immigration plus récentes (par exemple l'arabe ou le tigrinya) et/ou de traduire le questionnaire en anglais, une langue plus largement parlée sans être une langue maternelle fortement représentée en ville.

En analysant le taux de participation par quartier on obtient des résultats assez proches, entre 34 et 39%, à l'exception du quartier Schönberg qui présente un taux de près de 9 points inférieur (25%) comme le montre le [Tableau 2](#). Un effort de sensibilisation au sein de ce quartier devrait donc être envisagé lors de la prochaine enquête au vu de l'importante population qui y réside.

Les réponses au questionnaire font état de 44 enfants en âge scolaire ayant été considérés comme en âge préscolaire par leurs parents au moment du remplissage du questionnaire, ainsi que 2 enfants en âge préscolaire ayant été considérés comme en âge scolaire. Ces enfants de 4 ou 5 ans, tranche d'âge de transition entre le scolaire et le préscolaire, ont nécessité un ajustement des données du Contrôle de l'habitant (CHABI) pour un total de 640 enfants en âge préscolaire et 987 enfants en âge scolaire. Les questionnaires ayant été envoyés avant les vacances d'été, les réponses témoignent d'une confusion sur la façon de définir les enfants dans cette phase de transition. Les données ont donc été adaptées dans l'intérêt d'une cohérence de l'analyse. Certaines réponses incohérentes ont été supprimées, de même que les questionnaires incomplets.

Bien que les enfants en âge préscolaire soient surreprésentés parmi les répondants (39% comparés à leur proportion réelle de 34% dans la population interrogée), un plus grand nombre de réponses a été reçu concernant les enfants en âge scolaire (987 contre 640). Les réponses obtenues au questionnaire 2020 concernent 39% des enfants préscolaires et 31% des enfants scolaires de la population interrogée. Le détail par quartier et par tranche d'âge permet de cibler quelle partie de la population est mieux ou moins bien représentée parmi les répondants. On constate ainsi que pour le domaine préscolaire, tous les quartiers sont assez justement représentés à l'exception du Schönberg dont la représentation dans l'échantillon (21%) est de 7 points inférieure à la représentation dans la population (28%). Du point de vue du taux de participation, ce quartier possède donc le plus faible taux de retour (30%). A l'inverse les parents de plus de la moitié des enfants préscolaires du quartier Auge-Neuveville (54%) ont répondu à l'enquête. Il s'agit du plus haut taux de retour de l'échantillon tous quartiers et tranches d'âge confondus. Pour le domaine extrascolaire, tous les quartiers sont assez justement représentés à l'exception du quartier du Schönberg dont la représentation dans l'échantillon (24%) est 7 points inférieure à la représentation dans la population (31%). Le taux de participation de ce quartier est également le plus faible (24%) en ce qui concerne les enfants d'âge scolaire.

	1	2	3	4	3/1
	Population interrogée*	Représentation dans la population	Répondants	Représentation parmi les répondants	Taux de participation
Nombre de familles	2'993	100%	999	100%	33.4%
Bourg	227	8%	77	8%	34%
Jura	556	19%	196	20%	35%
Auge / Neuveville	230	8%	90	9%	39%
Pérolles	368	12%	139	14%	38%
Schönberg	856	29%	216	22%	25%
Vignettaz	756	25%	281	28%	37%
Nombre d'enfants	4'831	100%	1'627	100%	33.7%
en âge préscolaire (0 – 4 ans)	1'629	34%	640	39%	39%
Bourg	134	8%	49	8%	37%
Jura	268	16%	109	17%	41%
Auge / Neuveville	107	7%	58	9%	54%
Pérolles	221	14%	98	15%	44%
Schönberg	462	28%	137	21%	30%
Vignettaz	437	27%	189	30%	43%
en âge scolaire (4 – 12 ans)	3'202	66%	987	61%	31%
Bourg	228	7%	70	7%	31%
Jura	611	19%	204	21%	33%
Auge / Neuveville	258	8%	91	9%	35%
Pérolles	368	11%	125	13%	34%
Schönberg	995	31%	237	24%	24%
Vignettaz	742	23%	260	26%	35%

*Données du contrôle des habitants, déduction faite des retours de courrier, état au 21 août 2020

Tableau 2 : Représentativité de l'échantillon

La **Figure 1** expose la situation professionnelle des familles devant faire garder leur-s enfant-s. On constate que 11% des enfants sont issus de familles monoparentales². Pour plus de la moitié de ces enfants (59%), leur parent travaille à un taux de 70% minimum, soit l'équivalent de 1,5 jour de libre maximum par semaine de travail. Pour les enfants vivant avec deux parents, cette proportion est deux fois inférieure (27%). Les parents en couple bénéficient globalement de plus de temps libre pour assurer la garde de leur-s enfant-s. On ajoutera à la **Figure 1** que, parmi les enfants issus de familles biparentales, près d'un enfant sur cinq est en présence d'un "parent au foyer".

² Près des deux tiers des enfants issus de familles monoparentales sont en situation de garde alternée. Seul un enfant demande un besoin de garde une semaine sur deux. Pour le reste des familles la répartition du temps de garde s'effectue différemment. La question concernant la garde partagée devra être plus détaillée lors de la prochaine enquête afin de cerner au mieux les besoins de ce type de famille, notamment en précisant la fréquence du besoin.

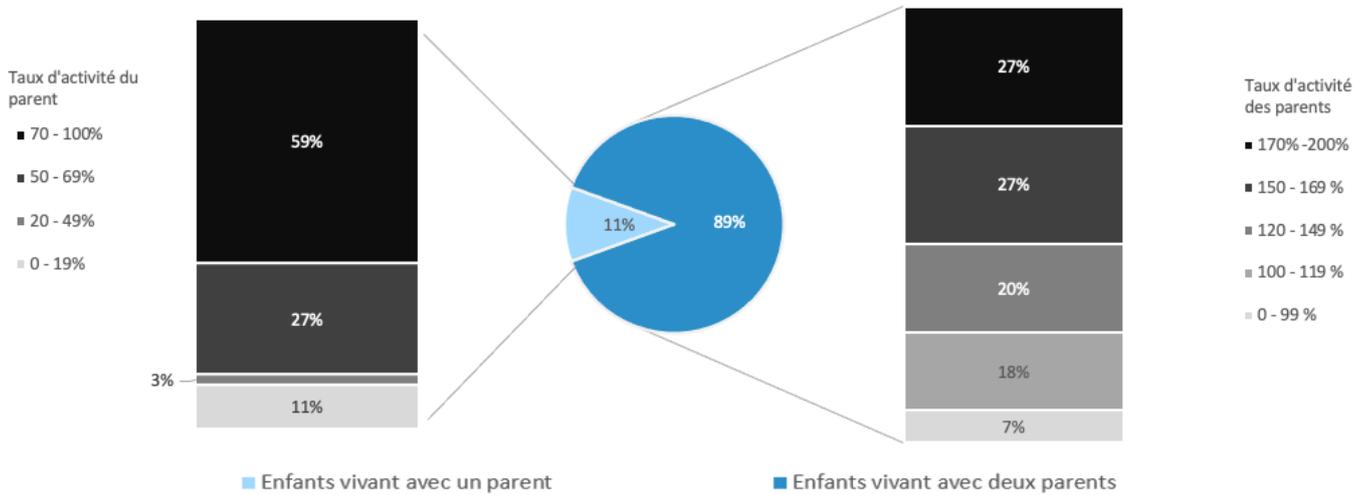


Figure 1 : Situation professionnelle des familles selon leur composition

La **Figure 2** présente le nombre d'enfants par catégorie de revenu en fonction de la composition du ménage et de la composition du foyer. La question touchant au revenu mensuel net du ménage n'était pas obligatoire. On constate que peu d'enfants de l'échantillon proviennent d'une famille avec un revenu mensuel inférieur à 4'000 CHF. Il s'agit pour la plupart d'enfants issus de familles monoparentales. Les familles composées d'un couple obtenant un revenu mensuel inférieur à 4'000 CHF possèdent principalement un taux d'activité cumulé de moins de 150%. En revanche un nombre important d'enfants est issu de la plus haute tranche de revenu de la présente analyse, chacun venant d'une famille composée d'un couple.

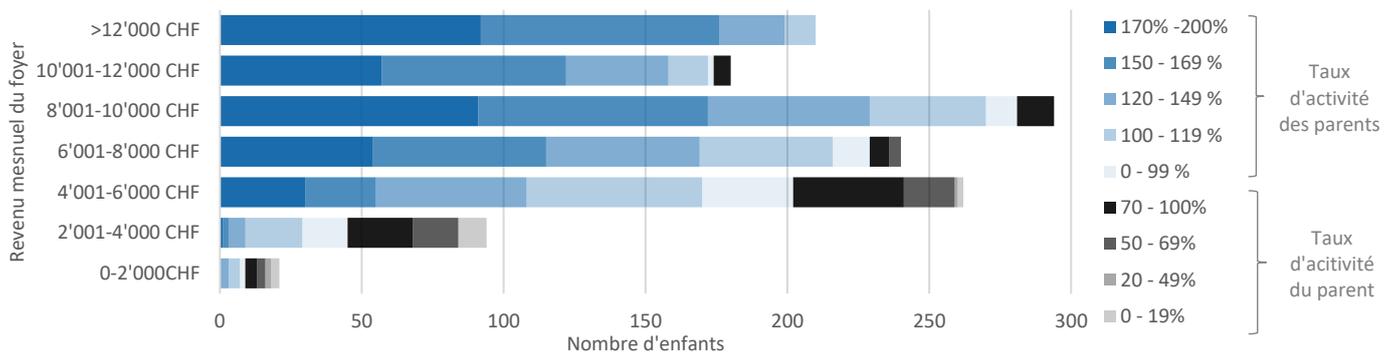


Figure 2 : Nombre d'enfants par catégorie de revenu mensuel en fonction du type de famille (bleu = famille à deux parents, noir = famille monoparentale) et du taux d'activité du/des parent/s

4. Analyse générale du besoin

Dans le cadre de cette analyse, le domaine préscolaire a été subdivisé en deux groupes d'âge pour une analyse plus précise des besoins en accueil. De ce fait, le secteur préscolaire comporte les groupes 0-2 ans et 2-4 ans. La **Figure 3** met en évidence le besoin de garde par catégorie d'âge. Le groupe des enfants âgés de 2-4 ans obtient le meilleur taux de retour de l'enquête. Pour chaque catégorie d'âge on notera que seule une faible proportion des enfants (3-5%) ne dispose pas de solution de garde ou de celle souhaitée par leurs parents (besoin non-couvert). Ceci équivaut à près de 181 enfants ne bénéficiant pas de solution de garde adaptée (38 enfants parmi les 0-2 ans, 44 parmi les 2-4 ans, 99 enfants parmi les 4-12 ans). Certaines familles ont répondu ne pas avoir besoin de faire garder leurs enfants, 1% des enfants de 0-2 ans et de 2-4 ans sont concernés par ces réponses. Au vu de leur jeune âge, on peut conclure que ces enfants bénéficient déjà d'une solution de garde.

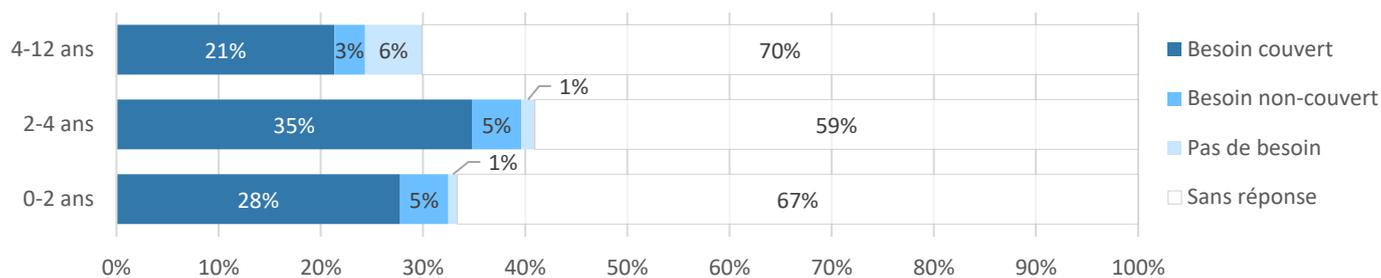


Figure 3 : Besoin de garde par tranche d'âge

En regroupant les enfants à garder et les enfants déjà gardés, on obtient la **Figure 4** faisant état des besoins de solutions de garde par tranche d'âge. Près de 12% des répondants ont déclaré ne pas avoir besoin de faire garder leurs enfants. On constate que le recours à une solution de garde pour les répondants concerne à part plus ou moins égale tous les enfants en âge préscolaire, seuls les enfants de moins d'une année obtiennent un résultat légèrement inférieur. Le congé maternité permet notamment d'expliquer ce phénomène. Les enfants en âge préscolaire représentent 40 % des enfants recourant à une solution de garde. Concernant le secteur scolaire, on observe également une répartition assez équilibrée du besoin de garde. Dès 9 ans en revanche, le besoin de garde diminue.

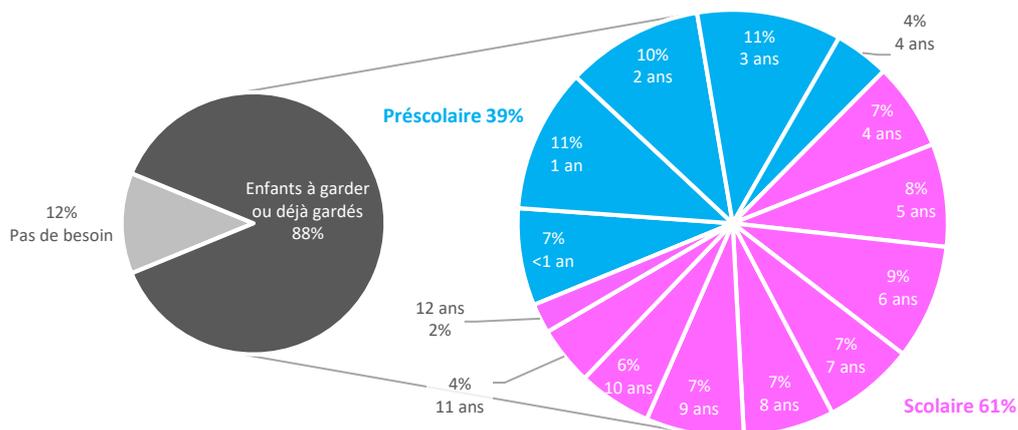


Figure 4 : Répartition du nombre d'enfants gardés ou devant être gardés selon leur âge

5. Secteur préscolaire

a. Résultats

Utilisation actuelle

Les données récoltées dans le cadre de l'enquête 2020 permettent de visualiser l'utilisation actuelle et les besoins supplémentaires des répondants en termes de garde concernant les 640 enfants préscolaires annoncés. Grâce aux réponses fournies, on relève tout d'abord que plus de la moitié (59%) des enfants en âge préscolaire des répondants sont placés dans une crèche. Près de 9% sont gardés par une assistante parentale et 5% des enfants sont gardés par une combinaison de ces deux structures. Plus du quart des enfants de l'échantillon, soit 154 enfants, ne fréquente ni de crèche, ni d'accueil familial de jour (AFJ). Plusieurs réponses par ménage étaient possibles pour expliquer les raisons de la non-fréquentation des structures d'accueil. La majeure partie de ces enfants sont gardés par leurs parents (88 enfants, 57%) et/ou par leur famille (75 enfants, 48%). Une trentaine d'enfants ne visite pas de structures d'accueil en raison du prix de ces dernières et une vingtaine car ils n'y ont pas reçu de place. Enfin, 16 enfants sont gardés par des amis et/ou des privés. Il convient de noter que pour 19 enfants entre 0 et 4 ans (3%), leurs parents annoncent ne pas avoir de besoin de garde (« Mes enfants n'ont pas besoin d'être gardés, ils sont assez grands. »). Si l'on suppose qu'une différente interprétation de la question « Avez-vous besoin de faire garder vos enfants ? » ait eu lieu, on peut en déduire que ces parents n'ont pas de besoin supplémentaire.

La **Figure 5** présente l'utilisation actuelle des structures d'accueil. Le nombre d'enfants occupant chaque unité y est exposé. Concernant la répartition journalière, la majorité des enfants placés en crèche ou en accueil familial de jour (AFJ) y passe la journée entière. Les matinées (repas compris) correspondent au deuxième type d'unité le plus utilisé. L'unité « après-midi avec repas » est l'unité la moins prisée dans les deux structures. Concernant la répartition hebdomadaire, deux tendances peuvent être distinguées selon le type de structure analysé. Dans les crèches, les lundis rassemblent le plus d'enfants, puis on constate une légère baisse de fréquentation des crèches le vendredi. Dans le cadre de l'AFJ, le mardi est le jour le plus utilisé, le mercredi au contraire est le jour le moins fréquenté de la semaine, toute unité de prise en charge confondue.

Près de 91% des répondants se disent satisfaits de leur système de garde actuel. Cependant 19% d'entre eux ont tout de même un besoin supplémentaire. Les parents utilisant une combinaison de la crèche et de l'AFJ sont plus insatisfaits que les familles n'utilisant qu'un type de structure. En 2016, seuls 78% des parents se disaient satisfaits de leur solution de garde. Le système de garde de la petite enfance est donc plus positivement évalué que lors de la dernière enquête.

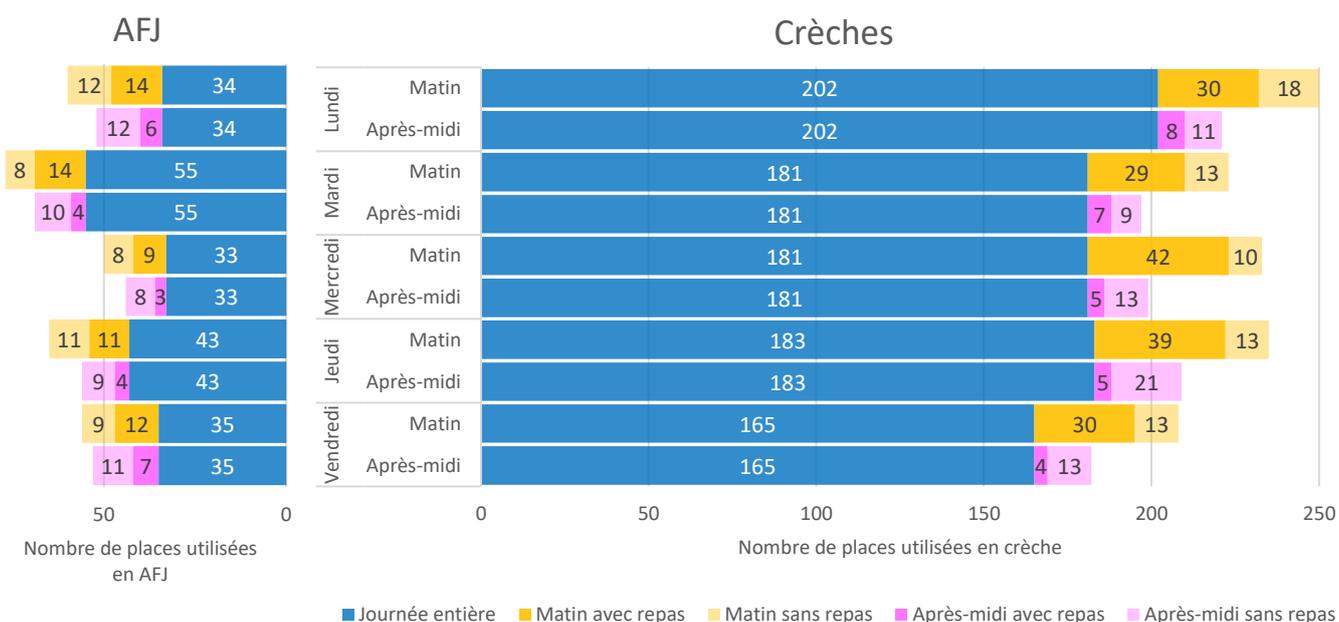


Figure 5 : Répartition du nombre d'enfants dans l'utilisation actuelle des structures de garde

Besoin supplémentaire

Les parents ont annoncé un besoin supplémentaire concernant 122 enfants dans le cadre de l'enquête 2020, soit près d'un cinquième des enfants préscolaires des répondants. Sur 122 enfants, 13 ne fréquentent pas encore de structures d'accueil, les 109 enfants restants fréquentent déjà des structures d'accueil. Grâce aux informations fournies par la liste d'attente centralisée (LAC), on constate que 53 enfants avec un besoin supplémentaire avaient été retirés³ de la LAC ou étaient placés en crèche (pour une partie ou l'entier du besoin) en décembre 2020. Les besoins satisfaits selon la LAC ont donc été déduits des besoins supplémentaires exprimés dans l'enquête. Ainsi il ne reste que les besoins supplémentaires effectifs pour les enfants préscolaires. Après déduction des données de la LAC, le besoin supplémentaire de 5 enfants a été complètement comblé. Pour les 48 enfants restants qui figuraient sur la LAC, leur besoin n'est que partiellement comblé. Il reste donc 117 enfants avec un besoin supplémentaire (122-5).

Selon les préférences exprimées dans le questionnaire, 90% des enfants seraient préférablement placés en crèche et 10% en AFJ. L'association d'accueil familial de jour de la Sarine, famiya, indique un taux d'occupation de 3,5 enfants pour une place en AFJ. Concernant les crèches, la LAC, en l'état de janvier 2021, indique un taux d'accueil moyen demandé de 51%, soit 1,96 enfant par place. Comme la majorité du besoin supplémentaire provient de familles fréquentant déjà une structure d'accueil, nous n'utiliserons pas les ratios d'occupation du nombre d'enfants par place en structure d'accueil pour déterminer le nombre de places à financer. En effet, ces taux d'occupation considèrent un besoin complet et non un besoin additionnel. Pour connaître le nombre de places supplémentaires demandées, nous nous référons au cumul journalier maximum. Ce dernier correspond à la somme du nombre d'enfants nécessitant une place pour une journée entière et du nombre maximum d'enfants nécessitant une place pour une demi-journée (matin ou après-midi). Le plus haut cumul journalier de la semaine est ensuite retenu pour déterminer le nombre de places à financer. Ainsi, **le besoin supplémentaire se monte à 34 places (33,8) en crèche et 7 places (6,1) en AFJ**. La répartition de ces places supplémentaires demandées est illustrée dans le **Tableau 3** et la **Figure 6**. En utilisant le plus haut cumul journalier (plutôt que les ratios de la LAC et de famiya), on tient mieux compte de la structure de la demande, car la majorité du besoin supplémentaire concerne des enfants fréquentant déjà une structure d'accueil. Une partie de leur besoin est déjà comblée. En utilisant le ratio du nombre d'enfants par place, on surestimerait le besoin de garde de ces enfants.

	Crèche				Accueil familial de jour			
	Journée entière	Matin	Après-midi	Cumul journalier maximum	Journée entière	Matin	Après-midi	Cumul journalier maximum
Lundi	19.0	14.8	10.0	33.8	1.0	1.2	0.0	2.2
Mardi	14.9	13.0	10.0	27.9	3.1	0.0	1.0	4.1
Mercredi	16.9	7.9	16.0	32.9	1.1	0.1	0.0	1.2
Jeudi	13.0	17.0	13.9	30.0	5.0	1.0	1.1	6.1
Vendredi	12.8	7.0	12.9	25.7	2.2	0.0	0.1	2.3
Maximum				33.8				6.1

Tableau 3 : Nombre de places supplémentaires demandées selon les préférences du mode de garde⁴

³ Les demandes ont été archivées, les parents ayant retiré leur enfant de la liste. Il en est donc conclu qu'ils ont trouvé une solution alternative pour les jours demandés.

⁴ Les places supplémentaires demandées sans préférence du mode de garde ont été ajoutées en fonction des ratios de préférences issus du questionnaire (90% préfèrent la crèche, 10% l'AFJ)

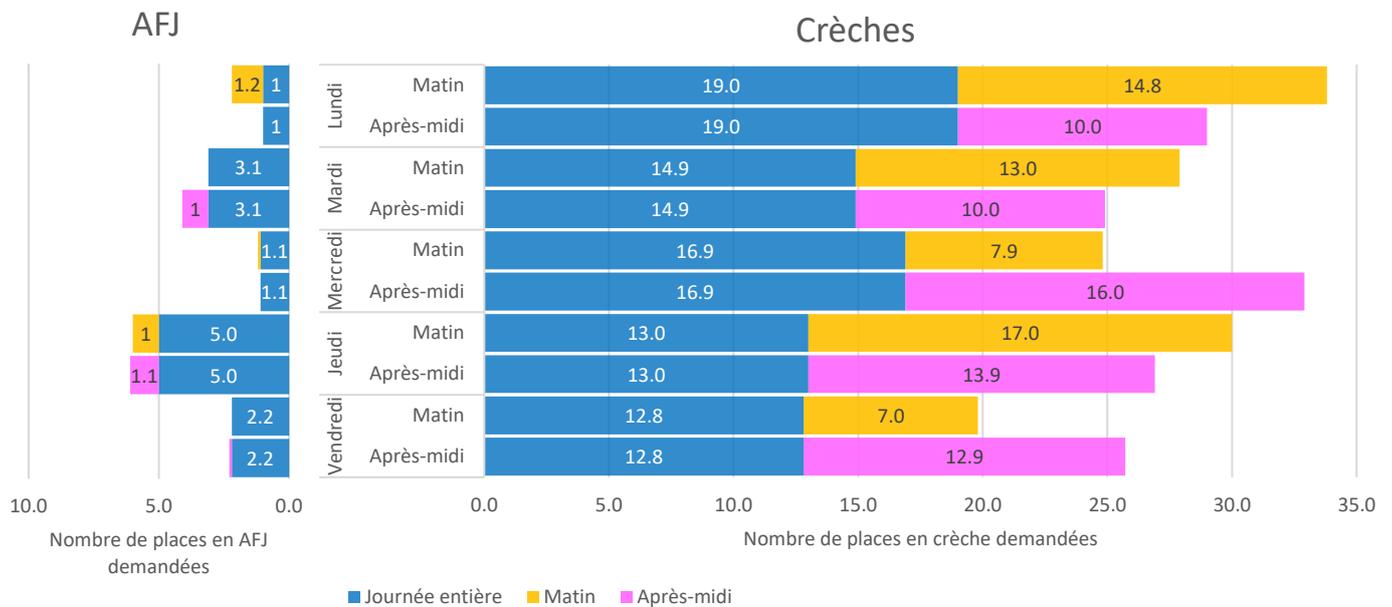


Figure 6 : Nombre de places supplémentaires demandées selon les préférences du mode de garde

La répartition par quartier est disponible dans l'Annexe 1. Les quartiers de la Vignettaz, du Schönberg, du Jura et de Pérolles possèdent le plus grand besoin supplémentaire. On constate dans la Figure 6 que le besoin supplémentaire est relativement uniforme. On note tout de même que le lundi et le mercredi sont les jours les plus demandés, et qu'au contraire le vendredi matin est moins prisé. Si l'on compare ces résultats à l'utilisation actuelle des structures de garde, on remarque des tendances similaires. En effet le lundi et le jeudi, jours assez demandés pour un accueil supplémentaire, sont les jours les plus fortement fréquentés dans les deux types de structures d'accueil actuellement. Un effort devrait donc être fourni pour ces jours en particulier. Les vendredi matins, moins prisés pour un accueil supplémentaire, représentent aussi un demi-jour peu utilisé actuellement. Une certaine cohérence ressort donc de l'analyse des besoins supplémentaires des parents. La répartition par tranche d'âge (cf. Figure 7) permet d'observer qu'un besoin légèrement plus grand existe pour les enfants de 0 à 2 ans (les valeurs inférieures à 1 n'ont pas été affichées sur la figure pour une meilleure lisibilité).

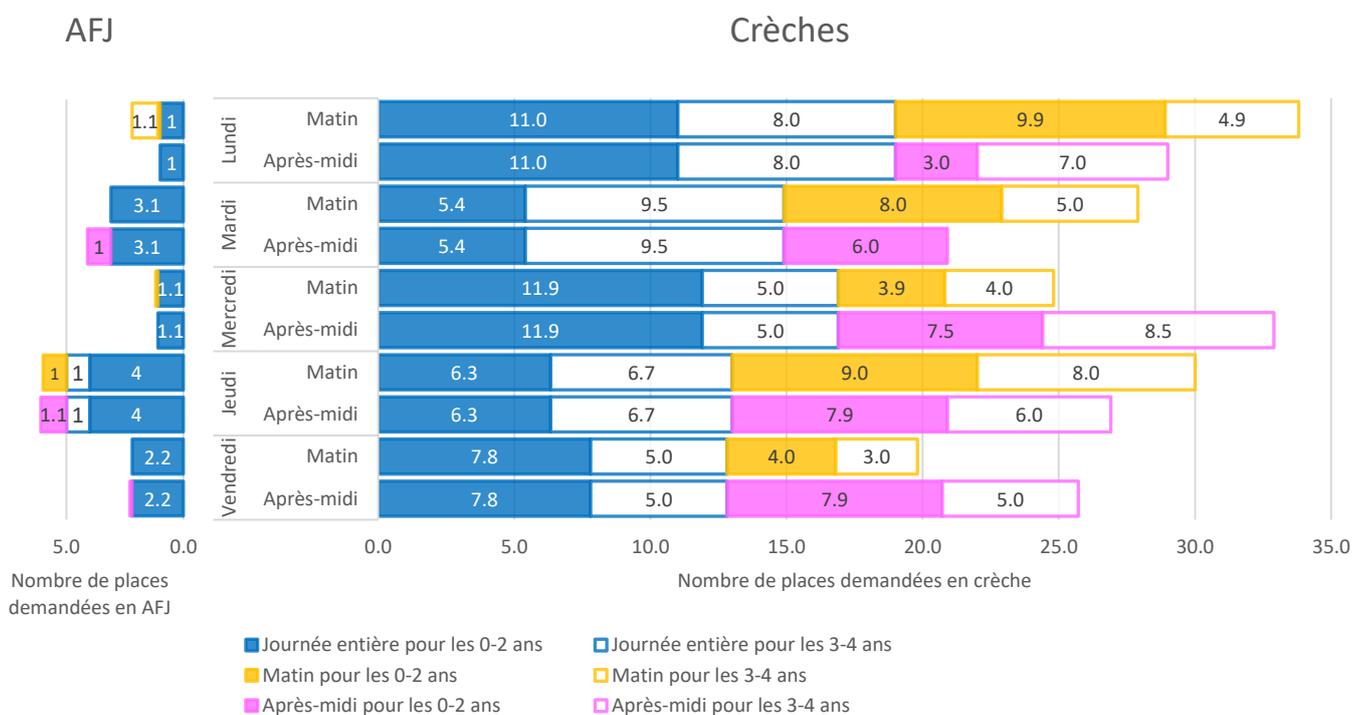


Figure 7 : Nombre de places supplémentaires selon l'âge et le mode de garde privilégié

Sources supplémentaires

D'autres sources permettent également de cerner le besoin supplémentaire. D'abord, le dernier relevé (janvier 2021) de la LAC fait état de 64 enfants se trouvant encore sans solution de garde pour les 6 mois à venir. En janvier 2021, le taux d'accueil moyen demandé dans le cadre de la LAC est d'une place en crèche pour 1,96 enfant. En appliquant ce taux d'occupation de 1,96 enfants par place de crèches au nombre d'enfants sans solution de garde, **il serait nécessaire de financer, dans les 6 prochains mois, approximativement 33 (64/1,96) places supplémentaires** pour répondre à la demande (principalement pour les enfants de 0-1 an). Cette estimation suit la direction des résultats de l'enquête.

Le SEJ suggère également une alternative au calcul des potentiels de demande. Une estimation est élaborée avec l'aide des outils économétriques développés dans le cadre de l'étude d'INFRAS⁵. Il s'agit d'une estimation des potentiels de demande en structures d'accueil préscolaire. Les potentiels de demande représentent la limite supérieure des besoins en structures d'accueil dans une commune. Les résultats du modèle sont à interpréter comme des ordres de grandeur, indiquant la direction à suivre dans le développement des offres d'accueil extrafamilial à long terme. Par la mise à disposition de cet outil, le SEJ souhaite fournir aux communes qui le souhaitent une première base de discussion. Il faut bien évidemment mettre ses chiffres en comparaison aux habitudes de garde des citoyens et des données sociodémographiques de la commune.

Un calcul en trois étapes, présenté dans le **Tableau 4** permet de déterminer le nombre de places potentiellement demandées par les familles avec des enfants en âge préscolaire. Cet outil permet de monitorer le besoin de places entre deux études quadriennales. De fait l'offre de places en crèche est alignée aux résultats de ce tableau. Les probabilités de choix des ménages⁶ ont été utilisées. La probabilité pour un ménage avec enfants en âge préscolaire dans le district de la Sarine en 2010 de payer une demi-journée en crèche au prix de base était de 41% et de 16% pour l'AFJ. La population interrogée était composée de 1'354 ménages avec 1'629 enfants en âge préscolaire. Le nombre moyen d'enfant préscolaire par ménage était donc de 1,2.

	Crèche	Accueil familial de jour
Nombre de ménages potentiellement demandeurs = nombre de ménage avec enfants préscolaire dans la commune multiplié par la probabilité de choix des ménages	555 ménages 1354*0,41	217 ménages 1354*0,16
Nombre d'enfants avec demande potentielle =nombre de ménages demandeurs multiplié par le nombre moyen d'enfants d'âge préscolaire vivant dans un ménage	666 enfants 555*1,2	260 enfants 217*1,2
Nombre de places potentiellement demandées = nombre d'enfants avec demande potentielle divisé par le taux d'occupation d'une place en crèche (1.96) et le taux d'occupation des assistantes parentales (3.5)	340 places 666/1,96	74 places 260/3,5

Tableau 4 : Estimation des potentiels de demande (méthode du SEJ adaptée au moyen des taux d'occupation de la LAC et de famiya)

Le résultat de cette estimation est une demande potentielle de 340 places (666 enfants) en crèche et 74 places (260 enfants) en AFJ. Ces potentiels de demande représentent une limite supérieure des besoins. En 2021, la Ville subventionne 379 places en crèche et 59 places en AFJ (cf. **Tableau 5**). Le nombre de places subventionnées en crèche dépasse déjà les projections du SEJ au **Tableau 4**, la Ville suit donc déjà la bonne direction. En revanche, le nombre de places subventionnées en AFJ reste inférieur de 15 places au potentiel de demande élaboré par le SEJ. Selon cette source, la Ville fournit une offre suffisante d'accueil en crèche et un potentiel d'amélioration existe pour le nombre de places en AFJ. Les budgets alloués à l'AFJ sont pourtant partiellement inutilisés depuis plusieurs années, témoignant d'une demande déjà comblée pour ce type d'infrastructures. La demande supplémentaire exprimée par les parents dans le cadre de l'enquête 2020 trouverait également sa place avec les infrastructures actuelles. On notera également que les probabilités de choix des familles n'ont pas été actualisées depuis 2010, date à laquelle a eu lieu la dernière

⁵ INFRAS est un bureau d'étude et de conseil engagé en faveur du développement durable.

⁶ Les probabilités de choix des ménages ont été définies en 2010 dans le cadre du rapport INFRAS appliqué au canton de Fribourg. Elles ont été déterminées en fonction de la propension d'une famille au revenu brut cantonal moyen à payer le prix de base d'une demi-journée subventionnée en crèche/AFJ.

étude INFRAS. La présente étude fait état d'une volonté moins forte des parents de placer leurs enfants en AFJ, peut-être due à une méconnaissance de ce système de garde.

Le rapport INFRAS 2010 définit le taux de couverture cantonal de la façon suivante : « Il s'agit du quotient entre le nombre d'enfants accueillis à un moment donné (effectivement ou potentiellement) et le nombre d'enfants vivant dans le canton ou un district. [...] Dans le canton de Fribourg, le taux de couverture potentiel s'élève à 51% dans le domaine préscolaire. La part des enfants d'âge préscolaire réellement accueillis dans des crèches ou par des assistantes parentales est estimée à 27% (état au 1er janvier 2009). Ce taux de couverture est relativement élevé par rapport à d'autres cantons. » (S. Menegale, 2010).

Les données de l'évaluation des besoins 2020 permettent de définir le taux de couverture communale de la façon suivante. En 2020, la Ville a subventionné 379 places en crèche, soit 743 enfants (estimation : $379 \times 1,96^7$). Elle a également subventionné 59 places en AFJ, soit 206,5 enfants (estimation : $59 \times 3,5^8$). En ne comptant que les places subventionnées, **le taux de couverture potentiel communal était donc de 58%** en 2020 ($(743+206,5)/1629^9$). Des offres privées viennent encore compléter ce taux de couverture.

	Nombre de places					
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Crèches						
Le Bosquet	20	20	20	20	20	20
Colibri	0	0	0	24	24	24
Croqu'Lune	37	37	37	37	37	37
Mandarine	36	36	38	38	38	38
Les Petits Poucets	40	40	40	40	40	40
Réformée	33	33	33	33	33	33
de l'Université	40	21	16	11	5	0
Mosaïque	24	24	25	25	25	25
L'Arche des enfants	27	27	42	42	42	42
La Chenille	34	34	34	34	34	34
Pérollino	26	26	26	26	26	26
La Providence	13	25	40	40	40	40
pop e poppa	0	0	10	10	10	15
Château des enfants	0	0	0	5	5	5
Total crèches	330	323	361	385	379	379
évolution annuelle		-7	38	24	-6	0
évolution depuis 2011		-7	31	55	49	49
Garderies-maternelles - jardin intégratif						
La Chenille	10	10	10	10	10	10
La Coccinelle	10	10	10	10	10	10
Colibri	22	22	22	0	0	0
Total garderies-maternelles	42	42	42	20	20	20
évolution annuelle		0	0	-22	0	0
évolution depuis 2016		0	0	-22	-22	-22
Total crèches et garderies	372	365	403	405	399	399
évolution annuelle		-7	38	2	-6	0
évolution depuis 2016		-7	31	33	27	27
famiya (Accueil familial de jour)	58	60	60	59	59	59
Total places petite enfance	430	425	463	464	458	458
évolution annuelle		-5	38	1	-6	0
évolution depuis 2016		-5	33	34	28	28

En vert les nouvelles places subventionnées

En orange baisse des places subventionnées

Tableau 5 : Évolution des places subventionnées (la structure Colibri a été transformée en crèche en août 2019)

Evolution

Plusieurs modifications des subventions interviendront en 2021. Comme le montre le **Tableau 5**, le désengagement complet de la Ville auprès de la crèche universitaire est effectif au 1^{er} janvier 2021. Il met un terme au désengagement progressif entamé en 2016. Cette décision a été prise à l'époque en considérant la crèche de l'Université comme une

⁷ Taux d'occupation communal selon la LAC en janvier 2021

⁸ Taux d'occupation communal selon famiya en janvier 2021

⁹ Nombre d'enfants en âge préscolaire au moment de l'enquête 2020

structure dédiée aux étudiants et pas à la population de la Ville dans son entier. De plus la crèche universitaire permet aux employés et aux étudiants de placer leurs enfants sans que ceux-ci ne soient nécessairement issus de la commune. De ce fait, les subventions de la Ville pour les 40 places dans cette crèche ont été progressivement retirées. La crèche pop e poppa (HFR) est subventionnée depuis 2018 à hauteur de 10 places par année. Ces subventions augmenteront en 2021, 15 places figurant au budget. Au total, la Ville prévoit donc de maintenir le même nombre de places subventionnées auprès des crèches. Au vu du besoin supplémentaire exposé dans cette section, il convient d'envisager de nouveaux projets de subventions. Une prise de contact est prévue avec certaines structures (notamment le Château des enfants, pop e poppa, ainsi que Cap Canaille à Villars-sur-Glâne) dans l'optique de pallier, sous réserve d'acceptation budgétaire, le manque de places communiqué.

Etant donné le nombre de places à financer (entre 33 et 34 places en crèche et 7 places en AFJ), la Ville pourrait envisager d'augmenter son soutien à l'accueil familial de jour. Une place dans cette structure offre, selon les taux d'occupation de la LAC et de famiya, une solution pour 3,5 enfants en moyenne, contre 1,96 pour une place en crèche. Le budget alloué à l'AFJ est partiellement inutilisé depuis plusieurs années et permettrait la prise en charge des places supplémentaires demandées par les familles. Une meilleure mise en valeur de ce système de garde offrirait une utilisation plus efficiente des ressources d'accueil de la petite enfance.

Disponibilités actuelles

Afin de dresser un état des lieux de l'offre disponible, il a été demandé aux crèches subventionnées par la Ville de Fribourg de fournir des données concernant leur taux de fréquentation actuel et leurs disponibilités. Ces données concernent le mois de janvier 2021. Il est à relever que les communes de Villars-sur-Glâne et Fribourg sont signataires d'une convention permettant le placement d'un enfant dans la commune partenaire, tant que les demandes sont équilibrées de part et d'autre. Comme le montre le [Tableau 6](#)¹⁰, la plupart des crèches présentent un taux d'occupation supérieur à 90%. Ces structures ne peuvent donc offrir que peu de flexibilité aux parents ayant un besoin de garde supplémentaire. En revanche, certaines crèches sont plus à même d'accueillir de nouveaux enfants car leur taux de remplissage se situe au-dessous des 90%. Il s'agit des 3 crèches suivantes : le Bosquet, Croqu'Lune et la Providence. Chez ces dernières, il reste un nombre de places subventionnées disponibles conséquent. Concernant le Château des enfants, bien que son taux de remplissage soit plus bas, les places subventionnées y sont déjà bien occupées.

	Nombre de places subventionnées	Nombre de places subventionnées inutilisées	Taux de remplissage (toutes places confondues)
Le Bosquet	20	6.0	85%
Colibri	24	2.2	90%
Croqu'Lune	37	7.0	81%
Mandarine	38	1.4	96%
Les Petits Poucets	40	2.4	95%
Réformée	33	1.0	99%
Mosaïque	25	0.9	97%
L'Arche des enfants	42	1.9	96%
La Chenille	34	2.8	92%
Pérollino	26	0.5	98%
La Providence	40	10.7	73%
pop e poppa	15	...	95%
Château des enfants	5	0.4	80%
Total crèches	379	Moyenne	90.5%

Tableau 6 : Disponibilités des crèches subventionnées en janvier 2021

Comme ces disponibilités ne correspondent pas à la réalité de l'été 2020 (date de l'enquête sur les besoins de garde), on ne procédera pas à un appariement des besoins supplémentaires exprimés avec les disponibilités données par les crèches. Cependant, les données de l'enquête serviront à trouver des solutions pour combler les besoins exprimés.

¹⁰ Le Bosquet, Pérollino, pop e poppa et le Château des Enfants ne sont que partiellement subventionnées par la Ville de Fribourg. Ces crèches sont également au bénéfice d'autres places.

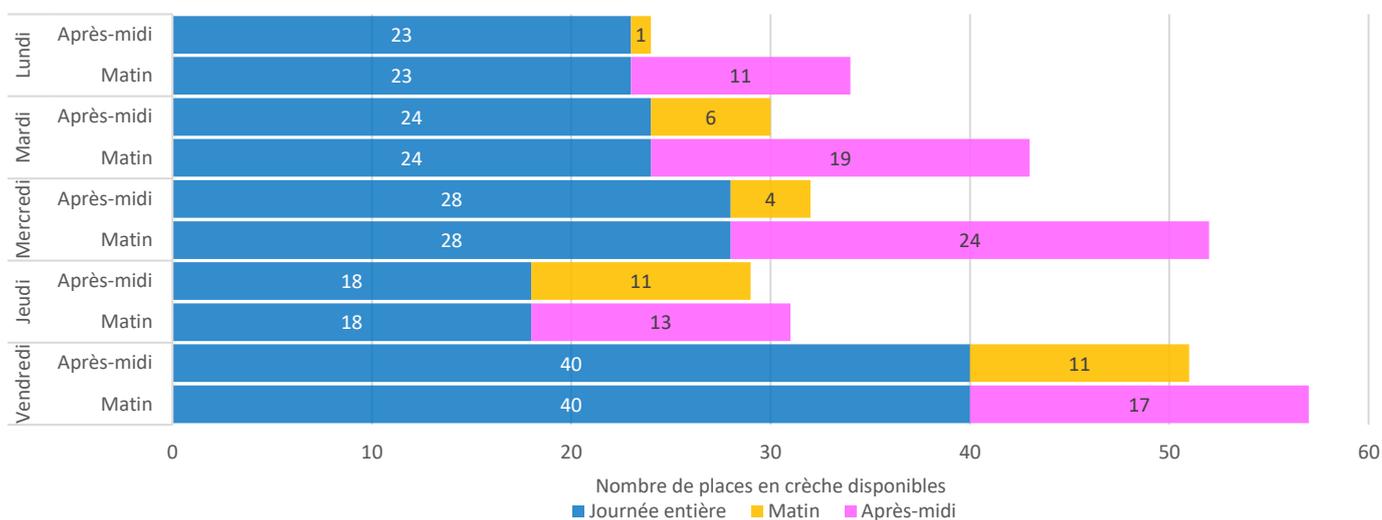


Figure 8 : Répartition hebdomadaire des places disponibles

Le **Tableau 7** et la **Figure 8** font état de 383 demi-jours disponibles répartis entre les 13 crèches subventionnées par la Ville de Fribourg. On constate que, globalement, l'offre actuelle de places en crèche couvrirait la demande. Les cumuls journaliers maximum disponibles sont plus élevés que les cumuls demandés. On constate que les lundis et jeudis (jours les plus fréquentés par les répondants) ne couvrent que de justesse la demande exprimée dans le cadre de l'enquête. Cependant, le total de places disponibles ne permet pas de répondre au besoin exprimé. Il s'agit en effet d'une mise en commun des données de plusieurs crèches. Or l'inscription d'un enfant dans une structure de garde est soumise à plusieurs critères. La plupart des établissements requièrent une inscription pour un jour et demi minimum. Chaque structure est composée de groupes (par catégorie d'âge ou par cercle de socialisation). Un enfant ne peut pas fréquenter plusieurs groupes au sein du même établissement. Il est ainsi difficile de faire coïncider l'offre et la demande. Finalement, certains parents évitent des crèches qui, malgré leurs places disponibles, ne sont pas proches de leur itinéraire domicile-travail.

Jour	Matin	Après-midi	Journée entière	Cumul journalier maximum des places disponibles	Cumul journalier maximum des places demandées
Lundi	1	11	23	34	33.8
Mardi	6	19	24	43	27.9
Mercredi	4	24	28	52	32.9
Jeudi	11	13	18	31	30.0
Vendredi	11	17	40	57	25.7

Tableau 7 : Répartition hebdomadaire des disponibilités des crèches

Le détail des disponibilités par jour et par groupe des crèches subventionnées figure dans l'**Annexe 2**. La plupart des places disponibles sont destinées à des enfants de plus de 2 ans. Au vu de ce constat et de la demande plus importante pour les enfants de moins de 2 ans, il est essentiel d'encourager la création de places adaptées à cette catégorie d'enfants.

Autres remarques

Au-delà d'un nombre de places additionnelles, les parents avaient également l'opportunité de communiquer leur besoin en terme d'horaire. Pour l'horaire du matin, sur les 100 familles ayant communiqué avoir un besoin supplémentaire, un tiers signale avoir un besoin dès 7h30, 25 dès 7h00, 23 dès 6h30 et 9 avant 6h30. 10 familles n'ont pas de besoin le matin. Ces 100 familles ont également donné leur préférence pour l'horaire du soir. 40 ont un besoin jusqu'à 18h00, 20 jusqu'à 18h30, 17 jusqu'à 19h00 et 15 après 19h00. 8 familles n'ont pas de besoin le soir. La tranche horaire la plus utilisée est donc 7h30-18h00, l'enquête témoigne cependant d'un besoin d'extension des horaires. A noter qu'11 familles (2%) sur 497 familles avec enfants en âge préscolaire ont formulé des remarques sur ce point. Une partie de ces parents travaillant dans le commerce ont exprimé leur besoin de calquer l'horaire des crèches sur l'horaire des magasins (4 familles sont concernées). Quelques parents travaillant dans d'autres cantons ou dans les soins ont également exprimé des remarques en faveur d'une extension des horaires (6 familles sont concernées).

497 familles avec des enfants en âge préscolaire ont partagé leurs critères dans le choix des structures d'accueil. Les 3 critères ayant rassemblé les meilleures notes sont respectivement une alimentation équilibrée, la qualification du personnel et les activités en plein air. Les critères les moins importants pour le plus grand nombre de familles sont : la proximité avec le lieu de travail, le bilinguisme et le respect des régimes alimentaires.

Ces mêmes 497 familles avaient la possibilité de laisser des remarques à la fin du questionnaire. Si ces remarques ne sont formulées que par une minorité de familles, elles permettent toutefois d'envisager des pistes d'améliorations. Ces dernières concernent principalement les prix trop élevés des structures de garde. 23 familles (5% des répondants) abordent ce sujet, dont 6 (1,2%) soulignent l'effet dissuasif sur la réinsertion professionnelle des femmes après le congé maternité. De plus, 16 familles (3,2%) ont exprimé leur mécontentement face au manque de places d'accueil, parmi elles 11 familles (2,2%) ont partagé leur contrariété face au processus d'inscription et de liste d'attente qu'ils souhaiteraient plus transparent et rapide. Elles déplorent en effet un manque de communication sur la LAC. 16 ménages (3,2%) ont exprimé leur déception sur le manque de bilinguisme (parfois même dans des crèches annoncées comme bilingues). Les vacances représentent un point de mécontentement pour 12 familles (2,4%). En effet, la pause estivale est jugée trop longue (souvent 4 semaines) ou même incohérente avec les conditions de travail actuelles. Parmi eux, quelques parents travaillant dans d'autres cantons sont également insatisfaits des jours fériés et ponts pris par les crèches. 8 familles (1,6%) ont émis des remarques concernant le personnel des structures d'accueil. Elles souhaiteraient une meilleure valorisation du métier pour encourager un personnel qualifié avec une formation adaptée. Finalement le pic de la pandémie a fait peser une importante charge organisationnelle sur les parents ne remplissant pas les critères de prise en charge par les crèches, 7 familles (1,4%) ont partagé leur ressentiment face à cette situation de crise.

b. Socialisation

Dans le cadre de l'enquête 2020, en vue de renforcer l'encouragement précoce en Ville de Fribourg, plusieurs données concernant la socialisation des enfants en âge préscolaire ont été récoltées. Au vu du rôle crucial de cet aspect dans le développement des enfants, ces données serviront à mettre en avant les potentiels d'amélioration de l'offre de socialisation actuelle. Les écoles maternelles et les groupes de jeux n'ont pas été considérés comme des structures de garde mais plutôt comme des structures de socialisation pour les enfants. En effet ils n'offrent pas une prise en charge journalière mais proposent uniquement des activités pour quelques heures. Toutes les questions de cette section étaient facultatives.

Le premier constat concerne la compréhension des langues officielles de la Ville par les enfants en âge préscolaire à la **Figure 9**. Selon les familles ayant répondu à la question (91% des familles répondantes avec enfants en âge préscolaire), seul 7,8% des enfants en âge préscolaire ne comprennent aucune des langues officielles, soit 45 enfants entre 0-4 ans¹¹ (dont 38% sont des enfants de 3-4 ans, soit 17 enfants). On observe que la proportion des enfants comprenant et parlant au moins une langue officielle augmente avec l'âge (à l'exception des enfants de 4 ans qui ne sont pas encore scolarisés). Près de 81% des enfants de 3 ans des familles répondantes comprennent et parlent une des langues d'enseignement avant de commencer leur scolarité. Parmi les enfants de 4 ans n'étant pas encore scolarisés cette proportion est inférieure mais la proportion d'enfants comprenant une langue officielle y est supérieure. La majorité des enfants de 4 ans sont scolarisés, de fait les enfants de 4 ans concernés par la **Figure 9** sont moins nombreux que ceux des autres catégories d'âge.

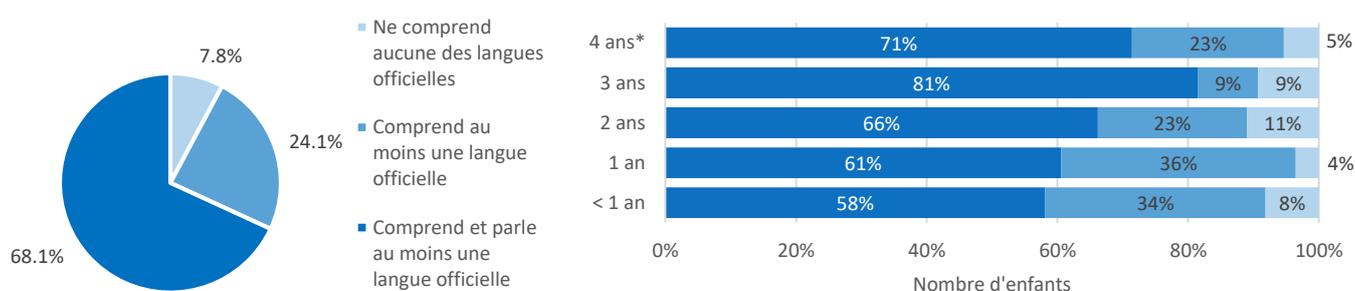


Figure 9 : Compréhension des langues officielles

Il a été demandé aux parents si leurs enfants participaient à une activité de socialisation puis s'ils souhaitent inscrire leurs enfants à de telles activités. Des réponses concernant 610 enfants ont été obtenues pour ces questions. Selon les données récoltées à la première question, les trois quarts des enfants de 0-4 ans ne participent pas aux activités de socialisation énoncées¹² (454 enfants). Parmi ces 454 enfants, 348 fréquentent une crèche ou l'AFJ, qui sont également des lieux de socialisation. Enfin, 106 enfants ne fréquentent ni structure de garde, ni activités de socialisation. Les réponses concernant la fréquentation et le besoin des activités de socialisation (hors crèche ou AFJ) sont exposées dans la **Figure 10**. Il était possible de cocher plusieurs réponses. Le besoin est supérieur à la fréquentation actuelle pour chacune des activités. Au vu de la demande, il existe donc un réel potentiel de développement de structures de socialisation. Un attrait particulier pour les groupes de jeux en forêt ressort de l'enquête, alors qu'il s'agit d'une des structures les moins fréquentées. Les résultats de l'enquête indiquent l'intérêt

¹¹ Seuls les enfants de 4 ans qui ne sont pas encore scolarisés ont été pris en compte. Ils sont donc moins nombreux que les autres catégories d'âge préscolaire.

¹² Pour cette question plusieurs réponses étaient possibles : groupe de préparation à l'entrée à l'école, groupe de jeux en forêt, groupe de jeux ou d'éveil ainsi que l'école maternelle.

de parents de 331 enfants pour des activités de socialisation (contre une fréquentation actuelle de 174 enfants, soit la moitié).

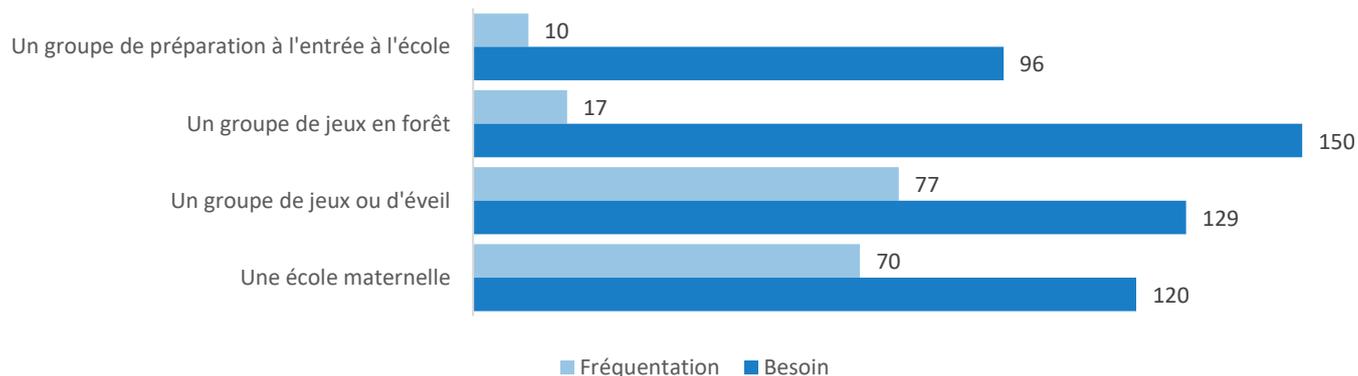


Figure 10 : Nombre d'enfants fréquentant ou souhaitant s'inscrire à des activités de socialisation

En analysant les résultats par quartier dans la Figure 11, on relève que les quartiers du Jura et de la Vignettaz sont sujets aux plus grands écarts entre leur utilisation actuelle et leur souhait d'inscriptions. Le taux de couverture du besoin en activité de socialisation y est donc le plus faible. A l'inverse le quartier de l'Auge-Neuveville et le quartier du Bourg affichent les écarts les moins élevés entre leur utilisation et leur souhait d'inscription à des activités de socialisation. Ces quartiers possèdent donc le taux de couverture le plus élevé. Les quartiers du Bourg et du Schönberg utilisent principalement des groupes de jeux ou d'éveil. Les quartiers du Jura, Pérolles et Vignettaz ont plus recours aux écoles maternelles. Les besoins supplémentaires s'orientent vers les groupes de jeux en forêt pour 4 quartiers sur 6, puis vers les groupes de jeux ou d'éveil.

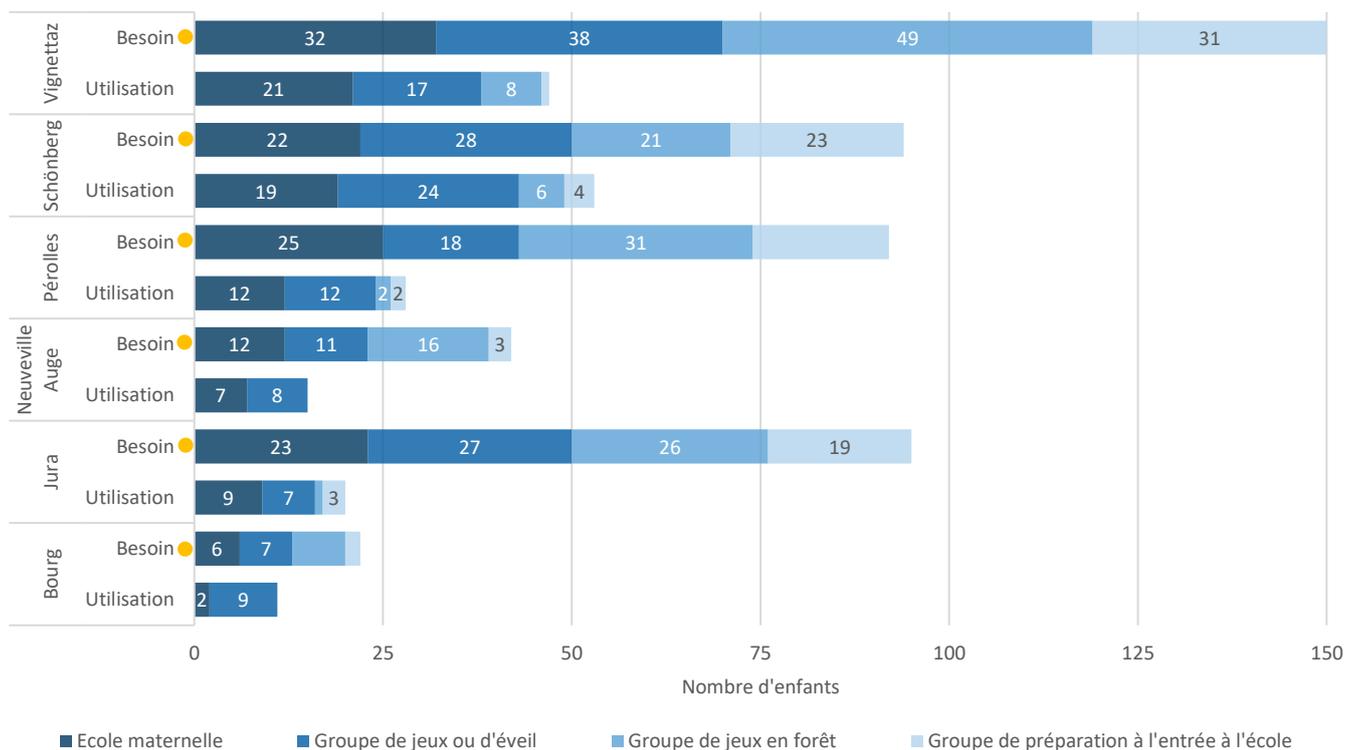


Figure 11 Répartition de l'utilisation et de l'intérêt pour des activités de socialisation par quartier

Pour les familles ayant répondu négativement aux deux questions de socialisation précédemment mentionnées, soit pour 217 enfants, une troisième question leur a été posée concernant les interactions sociales de leurs enfants en âge préscolaire (« Est-ce que votre enfant rencontre souvent d'autres enfants ? »). La majorité d'entre eux sociabilise dans un cadre familial ou amical (87%) et/ou sur des places de jeux (75%). Seul un faible pourcentage (5% soit 10 enfants) des réponses indiquait que l'enfant ne rencontre pas d'autre enfant dans son quotidien.

c. Conclusion pour le domaine préscolaire

Besoin de garde

Les résultats de l'enquête 2020 font état **d'un besoin supplémentaire de 33 à 34 places en crèche et de 7 places en AFJ** par rapport à la situation actuelle. La grande majorité des places supplémentaires sont demandées par des familles fréquentant déjà une structure d'accueil. Le besoin supplémentaire est le plus important dans les quartiers de la Vignettaz, du Schönberg, du Jura et de Péroilles et pour les enfants âgés de 0 à 2 ans. Près de 91% des répondants se disent satisfaits de leur solution de garde actuelle, soit 13% de plus que lors de la dernière enquête. La situation d'accueil extrafamilial de la petite enfance semble donc mieux convenir aux besoins de la population qu'en 2016. Avec un taux moyen de remplissage de 90,5%, les crèches subventionnées offrent peu de disponibilités. Au vu de ce constat et du nombre d'enfants sans solution de garde figurant sur la liste d'attente centralisée, il est nécessaire de financer des places supplémentaires. Suite à la présente analyse, le Secteur de l'accueil extrafamilial prendra contact avec certaines structures (notamment le Château des enfants, pop e poppa, ainsi que Cap Canaille à Villars-sur-Glâne), sous réserve d'acceptation budgétaire, dans l'optique de pallier le manque de places communiqué par les parents d'enfants en âge préscolaire. Concernant l'AFJ, le budget alloué par la Ville permet la prise en charge des places supplémentaires demandées par les familles, qui peuvent s'annoncer à famiya.

Besoin de socialisation

En vue de renforcer l'encouragement précoce en Ville de Fribourg, plusieurs données concernant la socialisation des enfants en âge préscolaire ont été récoltées. Cette partie du questionnaire était facultative. Parmi les familles ayant répondu à la question, 7,8% des enfants en âge préscolaire ne comprennent aucune des langues officielles, soit 45 enfants entre 0-4 ans. Il a été demandé aux parents si leurs enfants fréquentaient des activités de socialisation puis s'ils souhaitaient inscrire leurs enfants à de telles activités. 106 enfants ne fréquentent ni structure de garde, ni les activités de socialisation proposées. Les résultats de l'enquête indiquent l'intérêt de parents de 331 enfants pour des activités de socialisation (contre une fréquentation actuelle de 174 enfants). On relève que les quartiers du Jura et de la Vignettaz sont sujets aux plus grands écarts entre leur utilisation actuelle et leur souhait d'inscriptions, le taux de couverture du besoin de socialisation y est donc le plus faible. Les besoins supplémentaires s'orientent vers les groupes de jeux en forêt pour 4 quartiers sur 6, puis vers les groupes de jeux ou d'éveil.

6. Secteur scolaire

a. Accueil durant l'année scolaire

Utilisation actuelle

Les résultats de l'enquête indiquent que 435 enfants (44% des répondants) utilisent déjà une structure de l'accueil extrascolaire (AES) contre 552 enfants n'en fréquentant pas. Parmi ces derniers, 368 enfants (67%) sont au bénéfice d'une différente solution de garde et 184 enfants (33%) n'ont pas besoin d'être gardés « car ils sont assez grands ».

Les raisons principales de non-utilisation de l'AES par 368 enfants sont : l'absence de besoin, c'est-à-dire que les enfants sont au bénéfice d'une autre solution (61%, soit 226 enfants), le prix (22%, soit 79 enfants) et le manque de confiance en l'AES (12%, soit 44 enfants).

Accueils	Année scolaire				
	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21
Bourg	24	24	37	50	50
Jura	70	70	70	90	110
Auge-Neuveville	24	50	58	58	58
Pérolles	36	36	36	52	66
Schönberg	70	70	95	95	95
Vignettaz	70	70	75	100	120
Total	294	320	371	445	499
<i>Evolution annuelle</i>		26	51	74	54
<i>Evolution annuelle %</i>		9%	16%	20%	12%
<i>Evolution vs 16-17</i>		26	77	151	205
<i>Evolution 16-17 %</i>		109%	126%	151%	170%
En vert les créations de places					

Tableau 8 : Effectifs AES (nombre de places maximale autorisées à midi)

La capacité de l'AES pour la rentrée scolaire était de 499 places (cf. [Tableau 8](#)). Au 1^{er} octobre 2020, le Secteur de l'accueil extrafamilial a enregistré 769 inscriptions équivalant à 3'394 unités. Parmi ces inscriptions, 8 enfants ne se sont pas encore vu attribuer toutes les unités demandées et ont donc été placés en attente partielle, et 2 enfants sont quant à eux en attente totale car aucune unité ne leur a été attribuée. Ceci représente 48 unités en attente. Les structures de l'AES de la Ville accueillent donc effectivement 759 enfants (769-10) à hauteur de 3'346 unités (3394-48). Une place à l'AES correspond à 1,5 enfant (759/499)¹³ ou 6,7 unités (3'346/499).

Besoin supplémentaire

Les réponses de l'enquête faisaient état d'un besoin supplémentaire pour 101 enfants. Or, depuis le retour des questionnaires, certains enfants ont pu être placés à l'AES. Il convient donc de déduire ces derniers des besoins supplémentaires communiqués dans le cadre de l'étude. De plus, parmi les enfants concernés par un besoin supplémentaire, certains fréquentaient déjà l'AES et ont été désinscrits depuis la rentrée scolaire. Il convient également de les déduire. Au total, on obtient un besoin supplémentaire pour 74 enfants, 64 fréquentant déjà l'AES et 10 pas encore. Le besoin supplémentaire se monterait à 249 unités impliquant ainsi le financement de 37 places additionnelles (249/6,7) pour pallier ce manque. Comme il sera démontré par la suite, le besoin supplémentaire communiqué par les parents dans le cadre de l'enquête 2020 peut déjà en grande partie être comblé par l'offre d'AES existante.

En utilisant le ratio de nombre d'unités par place (plutôt que le nombre d'enfants par place), on tient mieux compte de la structure de la demande, la majorité du besoin supplémentaire concernant des enfants fréquentant déjà l'AES. Par conséquent, une partie de leur besoin est déjà comblée. En utilisant le ratio du nombre d'enfants par place, on surestimerait le besoin de garde de ces enfants. A noter que sur les 249 unités supplémentaires demandées, 208 sont

¹³ Sont considérés uniquement les enfants ayant reçu toutes les unités demandées par leurs parents.

des unités demandées par des parents utilisant déjà l'AES. Or seules 48 unités étaient en attente au service des Ecoles au mois d'octobre 2020. Près de 80% de la demande supplémentaire n'est donc pas communiquée explicitement par les parents.

L'enquête 2016 faisait état de 80 places manquantes à l'AES: ce manque a été plus que comblé. Près de 205 places supplémentaires ont été créées depuis 2016, répondant à la demande croissante des parents.

En mars 2020, le Secteur de l'accueil extrafamilial a distribué 2'901 formulaires d'inscription¹⁴ dans les classes enfantines et primaires de la commune. Le taux d'inscription enregistré en octobre 2020 était de 26,5% (769/2'901). La moyenne cantonale se situant entre 15 et 25%, le taux d'inscription de la commune dépasse donc la moyenne cantonale.

Comme le montre la **Figure 12**, le besoin supplémentaire concerne principalement trois accueils, celui de la Vignettaz étant le plus demandé, suivi par celui de Pérolles et du Schönberg. Un plus grand besoin existe pour les classes de 1-2H.

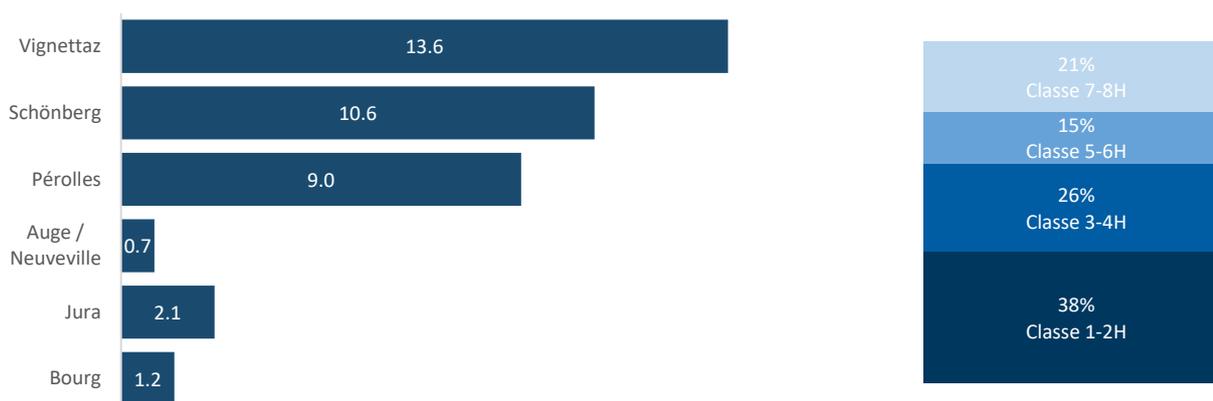


Figure 12 : Nombres de places supplémentaires demandées par quartier (nombre d'unités/6,7)

La répartition hebdomadaire des besoins supplémentaires est présentée dans le **Tableau 9**. L'unité de prise en charge la plus demandée est la pause de midi (102 unités demandées), suivie par la période après l'école (83 unités demandées). Les jours les plus demandés sont les lundis et jeudis, le lundi midi étant l'unité la plus prisée de la semaine.¹⁵ L'**Annexe 3** présente la répartition hebdomadaire du besoin supplémentaire par quartier et par unité ainsi que les disponibilités de l'AES. Les manques de places y ont été mis en évidence. Après une analyse par quartier, on constate que l'offre existante couvre presque complètement le besoin. Dans trois cas, des places additionnelles sont nécessaires. Il manquerait 4 places à la Vignettaz le lundi midi, 8 places à Pérolles le lundi de 15h30 à 18h30 et 7 places à Pérolles le jeudi de 15h30 à 18h30. **Le besoin supplémentaire résiduel (c'est-à-dire non couvert par l'offre actuelle) se monte donc à 19 unités, équivalant à 3 places (19/6,7).**

	06h30 -09h00	09h00-12h00	11h30-14h00	13h00-16h00	15h30-18h30	Total
Lundi	10	0	26	3	21	60
Mardi	3	2	18	4	11	38
Mercredi	6	2	22	6	13	49
Jeudi	7	3	22	8	20	60
Vendredi	6	0	14	4	18	42
Total	32	7	102	25	83	249

Tableau 9 : Nombre d'unités supplémentaires demandées en AES

¹⁴ Les formulaires sont distribués uniquement dans les écoles primaires publiques de la commune. Les enfants n'étant pas scolarisés dans ces établissements ne peuvent pas fréquenter les structures de l'AES de la Ville.

¹⁵ Plusieurs parents souhaitaient des places supplémentaires les lundis et vendredis entre 09h00 et 12h00, or tous les enfants de la Ville se trouvent en classe durant ces plages horaires. Leurs réponses n'ont pas été retenues pour l'enquête.

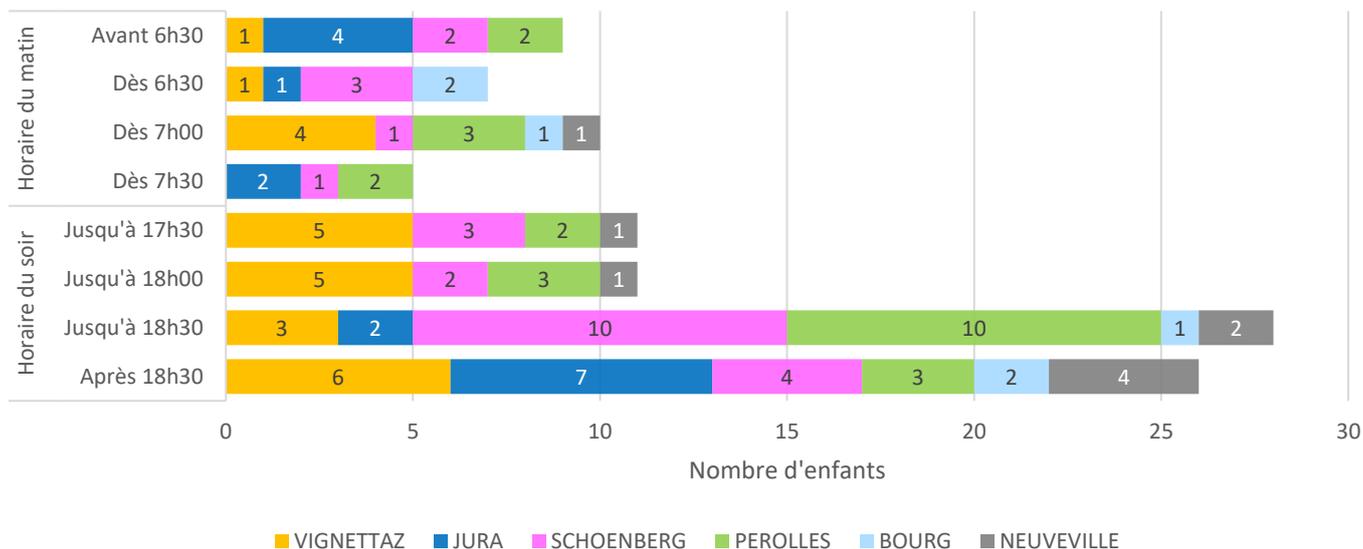


Figure 13 : Besoins supplémentaires en horaire par quartier (nombre d'enfants)

Autres remarques

Parmi les familles ayant un besoin supplémentaire, seul un faible nombre de parents a donné ses préférences concernant les horaires de l'AES. Les deux tiers ont annoncé ne pas avoir de besoin le matin, pour le reste des répondants, l'heure d'ouverture semble convenir à la majorité. L'heure de fermeture en revanche génère plus de réactions. Un besoin d'ouverture après 18h30 concerne près du quart des enfants ayant communiqué un besoin supplémentaire, soit 26 enfants. Les tendances données dans la [Figure 13](#) doivent être accompagnées des remarques formulées par 18 familles (2,6%) à la fin du questionnaire qui témoignent d'un besoin d'ouverture étendue, notamment pour correspondre aux horaires des commerçants (19h) et des travailleurs intercantonaux.

Le concept de cantine scolaire, à savoir un système de repas surveillés pour les enfants dès la 6H, a attisé l'intérêt des parents ayant communiqué un besoin supplémentaire, bien qu'il ne s'agisse pas d'une solution de garde. Les parents ayant répondu à cette question inscriraient près des trois quarts de leurs enfants dans une telle structure, soit 76 enfants.

Les familles ont partagé leurs critères dans le choix des structures d'accueil extrascolaire. Les 3 critères ayant rassemblé les meilleures notes sont respectivement une alimentation équilibrée pour 456 familles, la qualification du personnel pour 444 familles et les horaires d'ouverture pour 442 familles. Les critères les moins importants pour le plus grand nombre de familles sont : des groupes d'âge séparés pour 205 familles, le bilinguisme pour 178 familles et la grandeur des groupes d'enfants pour 86 familles.

683 familles avec des enfants en âge scolaire ont pu s'exprimer concernant le système d'accueil extrascolaire. Si ces remarques ne sont formulées que par une minorité de familles, elles permettent toutefois d'envisager des pistes d'améliorations. Les remarques formulées par les parents d'enfants en âge scolaire concernent principalement le souhait d'une flexibilisation des horaires (18 familles, soit 2,6%) mais aussi les prix trop élevés des structures de garde (15 familles (2,2%) dont 4 (0,5%) soulignent l'effet dissuasif sur la réinsertion professionnelle des femmes). On retient également que 12 familles (1,8%) ont exprimé leur déception sur le manque de bilinguisme, soulignant que le personnel des accueils recevant des élèves alémaniques ne parle pas allemand. Le manque de places à l'AES et les activités pratiquées ont été relevés comme problématique par 11 familles (1,6%). On ajoutera que 9 familles (1,3%) ont émis des remarques concernant la qualification du personnel des structures d'accueil et sur les mauvaises réputations/expériences liées aux différentes structures d'AES de la Ville. Finalement, on constate que les parents d'enfants en âge scolaire ont exprimé un nombre de remarques concernant le stress d'organisation lié à la pandémie inférieur au nombre de remarques formulées par les parents d'enfants en âge préscolaire sur ce même sujet.

b. Accueil durant les vacances

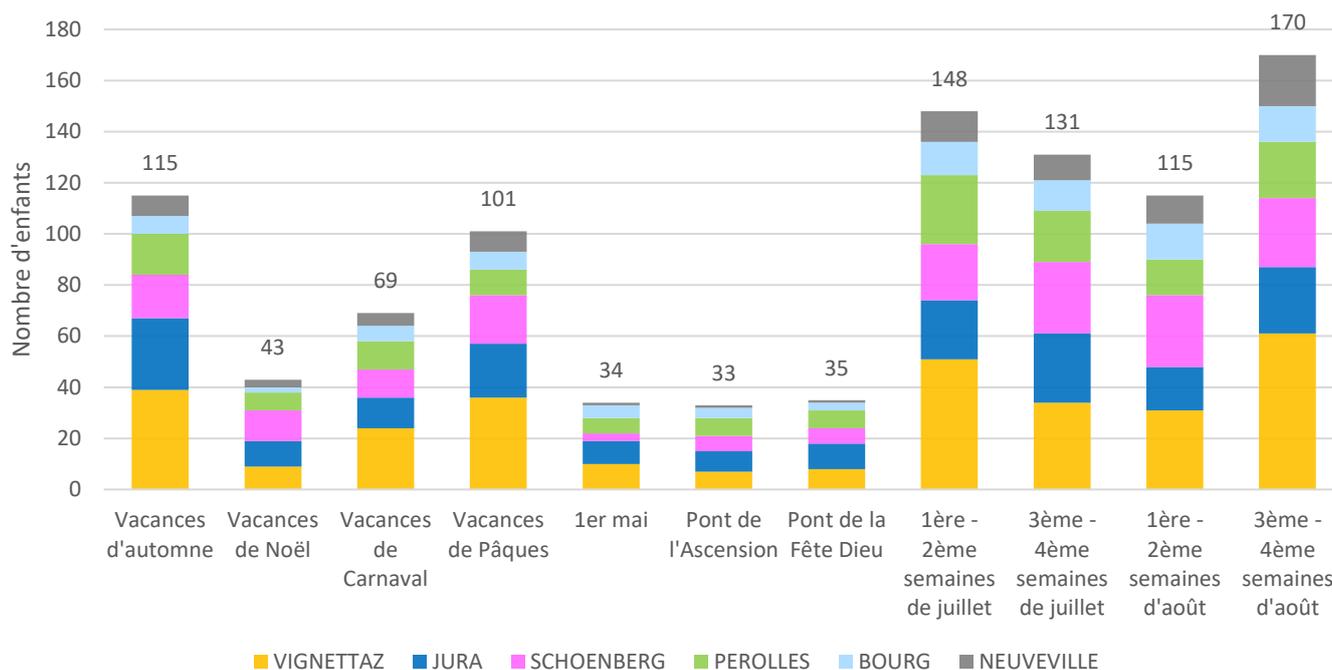


Figure 14 : Besoins supplémentaires durant les vacances par quartier (nombre d'enfants)

Pour les périodes de vacances, les besoins des familles concernent principalement les vacances d'été, d'automne et de Pâques (cf. Figure 14). En moyenne, dans 23% des cas, le besoin de garde durant les vacances concerne des familles n'utilisant pas l'AES durant l'année scolaire. Pour le début et la fin des vacances d'été, cette proportion monte à respectivement 34% puis 29%. Il pourrait alors être envisagé d'ouvrir les inscriptions à toutes les familles de la commune au vu de la grande proportion des non-utilisateurs de l'AES dans le besoin de garde durant les vacances.

231 enfants nécessitent une place d'accueil durant les vacances. L'accueil de la Vignettaz reçoit encore une fois le plus grand nombre de demandes en places d'accueil, suivi par celui du Jura puis du Schönberg.

Les parents ont également eu l'opportunité de s'exprimer sur le type d'activités qu'ils souhaiteraient pour leurs enfants dans le cadre de l'accueil de vacances. Les activités sportives arrivent en tête du classement, puis arrivent les activités culturelles et artistiques. Enfin une majorité des répondants privilégie un accueil avec repas. Les vacances représentent un point de mécontentement pour 13 familles (sur 683 soit 1,9%) qui ont formulé des remarques à cet égard. Pour ces dernières, la distance de l'accueil défini pour les vacances scolaires, le prix et les activités pratiquées durant cette période sont autant de points qui freinent les parents dans ce choix de garde.

c. Conclusion pour le domaine scolaire

Accueil durant l'année scolaire

Les résultats de l'enquête exposent le besoin des parents d'enfants en âge scolaire pour 249 unités, soit 37 places additionnelles. Un plus grand besoin existe pour les classe de 1-2H. Le besoin supplémentaire concerne principalement trois accueils, celui de la Vignettaz étant le plus demandé, suivi par celui de Pérolles et du Schönberg. Les unités les plus demandées sont les pauses de midi et les après-midi après l'école. Une analyse des disponibilités de l'AES par quartier a permis de constater que la majorité des places demandées peuvent être couvertes par l'offre actuelle. **Le besoin résiduel se monte à 19 unités, soit près de 3 places additionnelles** dans les quartiers de la Vignettaz et de Pérolles. La liste d'attente de l'AES est pourtant presque vide. La Ville encourage donc les parents qui en ont le besoin à prendre contact avec son Secteur de l'accueil extrafamilial.

Accueil durant les vacances

231 enfants nécessitent une place d'accueil durant les vacances scolaires. Les besoins des familles concernent principalement les vacances d'été, d'automne et de Pâques. En moyenne, dans 23% des cas, le besoin de garde durant les vacances concerne des familles n'utilisant pas l'AES durant l'année scolaire. Il pourrait alors être envisagé d'ouvrir les inscriptions à toutes les familles de la commune au vu de la grande proportion des non-utilisateurs de l'AES dans le besoin de garde durant les vacances.

7. Remerciements

Le Service des écoles et son Secteur de l'accueil extrafamilial remercient Madame Mélisande Rappo, collaboratrice scientifique en CDD, pour l'excellent travail réalisé dans le cadre de cette évaluation des besoins en accueil extrafamilial.

8. Recommandations au Conseil communal

En réponse à l'enquête 2020 sur les besoins en accueil extrafamilial, le Service des écoles recommande au Conseil communal :

- d'avaliser sur le principe les résultats du présent rapport, et les mesures préconisées, concernant le développement de l'accueil extrafamilial dans la commune, sous réserve de l'approbation des budgets annuels concernés;
- de permettre la diffusion d'un communiqué de presse, informant la population des résultats de l'enquête et de la manière dont la Ville compte répondre aux besoins (en collaboration avec la communication de la Ville);

Antoinette de Weck

Vice-Syndique
Direction des Ecoles



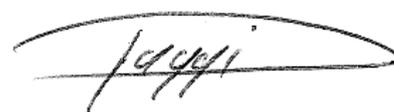
Corine Helfer

Cheffe du Service des Ecoles



Philippe Jaggi

Chef du Secteur
d'Accueil extrafamilial



9. Annexes

Annexe 1 : Places préscolaires supplémentaires demandées par quartier et tranche d'âge

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Total	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi		
												Journée
BOURG	Crèche	0-2 ans	2.0	0.0	0.0	0.0	1.0	0.0	2.0	1.0	0.0	8
	Crèche	3-4 ans	0.0	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0	0.0	0.0	3
	AFJ	0-2 ans	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0
	AFJ	3-4 ans	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0
JURA	Crèche	0-2 ans	0.9	1.0	1.0	0.0	0.0	1.0	0.0	2.0	0.0	16
	Crèche	3-4 ans	2.0	3.0	2.0	1.0	2.0	1.0	2.0	0.0	0.0	18
AUGE - NEUVILLE	Crèche	0-2 ans	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.1	8
	AFJ	3-4 ans	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0	1
PEROLLES	Crèche	0-2 ans	0.0	0.0	1.0	0.0	0.0	1.0	3.0	0.9	0.0	13
	Crèche	3-4 ans	0.0	0.0	1.0	0.0	0.0	1.0	1.0	0.0	0.0	6
SCHÖNBERG	Crèche	0-2 ans	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0
	Crèche	3-4 ans	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0
VIGNETTAZ	Crèche	0-2 ans	3.0	2.0	3.0	1.0	0.0	2.0	0.0	2.0	1.0	25
	Crèche	3-4 ans	0.0	1.0	0.0	1.0	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	9
Total	AFJ	0-2 ans	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0
	AFJ	3-4 ans	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0
	Crèche	0-2 ans	2.0	0.0	2.0	1.0	2.0	2.0	2.0	0.0	0.0	20
	Crèche	3-4 ans	2.0	1.0	2.0	3.0	1.0	3.0	3.0	1.0	2.0	32
Total	AFJ	0-2 ans	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0
	AFJ	3-4 ans	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0
	Crèche	0-2 ans	2.0	4.0	4.0	1.0	0.9	1.5	2.0	1.0	3.3	28
	Crèche	3-4 ans	1.0	1.0	2.0	2.5	0.0	2.5	2.0	1.0	2.7	22
Total	AFJ	0-2 ans	0.0	0.0	0.0	1.0	0.1	0.0	1.0	1.0	2.0	6
	AFJ	3-4 ans	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1
		16	10	20	13	11	18	8	16	18	15	18
		7	13	15	18	15	18	13	15	15	15	15

16

Annexe 1 : Places préscolaires supplémentaires demandées par quartier et tranche d'âge

¹⁶ Certains parents n'ayant pas exprimé de préférences entre la crèche et l'AFJ, leur besoin supplémentaire a été converti selon les préférences exprimées par les parents avec des enfants du même âge. Pour les 0-2 ans, 87,5% préfèrent la crèche, 12,5% l'AFJ. Pour les 3-4 ans, 95,3% préfèrent la crèche, 4,7% l'AFJ.

Annexe 2 : Disponibilités des crèches subventionnées par la Ville en janvier 2021

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Le Bosquet	0	1	0	0	1	0	1	0	1	0
	0	0	0	3	0	4	0	1	0	3
	0	5	0	0	0	0	0	3	0	2
Colibri	0	0	0	0	0	1	0	1	0	2
	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0
Croqu'Lune	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0
	0	0	0	3	0	2	0	0	0	3
	0	0	0	2	0	1	2	0	0	1
Mandarine	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0
	0	1	0	1	0	0	0	0	1	0
Les Petits Poucets	0	0	2	0	0	0	0	0	1	0
	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0
	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0
Réformée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1
Mosaïque	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
	0	2	0	0	0	2	0	0	0	2
L'Arche des enfants	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1
La Chenille	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
	0	0	3	0	0	3	0	0	1	0
Pérollino	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	2	0	0	0	1
La providence	0	0	0	0	0	1	1	0	0	2
	0	0	0	2	0	2	4	0	0	5
	0	0	0	2	0	3	0	0	2	3
Pop e poppa	Contrats irréguliers									
Château des enfants	0	0	0	0	0	0	2	0	0	4
	0	0	0	0	0	0	2	0	0	6
	0	2	0	0	0	2	1	0	0	1

Annexe 2 : Disponibilités des crèches subventionnées par la Ville en janvier 2021

Annexe 3 : Nombre d'unités demandées et disponibilités en AES par quartier et par jour

	06h30 -09h00						09h00-12h00						11h30-14h00						13h00-16h00						15h30-18h30					
	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
	Besoin	Disponibilité	Besoin	Disponibilité	Besoin	Disponibilité	Besoin	Disponibilité	Besoin	Disponibilité	Besoin	Disponibilité	Besoin	Disponibilité	Besoin	Disponibilité	Besoin	Disponibilité	Besoin	Disponibilité	Besoin	Disponibilité	Besoin	Disponibilité	Besoin	Disponibilité	Besoin	Disponibilité	Besoin	Disponibilité
BOURG	0	35	0	31	0	32	0	30	0	34	0	26	2	2	0	26	2	3	1	29	0	26	0	33	0	27	0	11	0	24
JURA	1	53	2	50	1	53	0	45	0	54	0	62	1	1	0	62	0	23	0	43	0	43	0	14	0	47	0	14	0	43
NEUVEVILLE	1	Fermé	0	55	0	Fermé	0	47	0	Fermé	0	38	0	0	0	38	0	6	0	33	0	33	0	33	0	19	0	33	0	33
PEROLLES	4	32	0	29	3	34	2	25	2	33	0	34	3	3	1	34	3	24	2	24	1	28	3	6	3	9	3	6	3	6
SCHOENBERG	1	25	1	13	1	21	2	12	2	28	1	28	1	1	1	28	4	75	1	75	2	55	4	75	2	76	1	37	3	37
VIGNETTAZ	3	37	0	35	1	37	3	26	3	42	0	46	10	6	0	66	1	89	2	80	2	63	1	89	2	80	5	47	5	47
BOURG	0	Fermé	0	33	0	34	0	26	0	34	0	26	2	2	2	26	2	3	1	29	0	26	0	33	0	27	0	11	0	24
JURA	0	Fermé	1	53	0	54	0	47	0	54	0	62	1	1	0	62	0	23	0	43	0	43	0	14	0	47	0	14	0	43
NEUVEVILLE	0	Fermé	0	54	0	Fermé	0	46	0	Fermé	0	38	0	0	0	38	0	6	0	33	0	33	0	33	0	19	0	33	0	33
PEROLLES	0	Fermé	0	31	1	33	0	26	0	33	0	34	3	3	1	34	3	24	2	24	1	28	3	6	3	9	3	6	3	6
SCHOENBERG	0	Fermé	1	25	1	28	1	12	2	24	1	24	1	1	1	24	4	75	1	75	2	55	4	75	2	76	1	37	3	37
VIGNETTAZ	0	Fermé	0	36	0	42	2	30	2	42	0	46	10	6	0	66	1	89	2	80	2	63	1	89	2	80	5	47	5	47
BOURG	1	4	1	2	2	2	2	3	1	2	2	2	2	2	2	2	2	3	1	29	0	26	0	33	0	27	0	11	0	24
JURA	2	6	1	23	0	23	1	23	1	23	0	23	0	0	0	23	0	23	0	23	0	23	0	23	0	23	0	23	0	23
NEUVEVILLE	0	1	0	6	0	6	0	7	0	6	0	7	0	0	0	7	0	7	0	7	0	7	0	7	0	7	0	7	0	7
PEROLLES	5	9	2	24	3	34	3	21	3	21	3	21	3	3	3	21	3	21	3	21	3	21	3	21	3	21	3	21	3	21
SCHOENBERG	8	25	8	25	8	25	6	22	6	22	6	22	6	6	6	22	6	22	6	22	6	22	6	22	6	22	6	22	6	22
VIGNETTAZ	10	6	6	30	9	66	10	28	5	13	10	28	10	10	10	28	10	28	5	13	10	28	10	28	5	13	10	28	10	28
BOURG	0	27	0	33	0	26	1	29	0	29	0	29	1	1	0	29	1	29	0	29	0	29	0	33	0	27	0	11	0	24
JURA	0	47	0	52	0	34	0	45	0	45	0	45	0	0	0	45	0	45	0	45	0	45	0	47	0	47	0	14	0	43
NEUVEVILLE	0	49	0	56	0	49	0	54	0	54	0	54	0	0	0	54	0	54	0	54	0	54	0	56	0	49	0	33	0	33
PEROLLES	0	25	1	33	1	28	2	27	2	27	2	27	2	2	2	27	2	27	2	27	2	27	2	33	2	25	1	33	0	33
SCHOENBERG	1	76	1	75	4	55	2	72	2	72	2	72	2	2	2	72	2	72	2	72	2	72	2	75	2	76	1	37	3	37
VIGNETTAZ	2	80	2	89	1	63	3	85	2	85	2	85	3	3	3	85	3	85	2	85	2	85	3	89	2	80	5	47	5	47
BOURG	0	5	0	11	0	11	0	10	0	10	0	10	0	0	0	10	0	10	0	10	0	10	0	11	0	5	0	11	0	10
JURA	2	17	0	14	0	14	1	21	1	21	1	21	1	1	1	21	1	21	1	21	1	21	1	17	0	17	0	14	0	14
NEUVEVILLE	2	19	0	33	0	33	1	26	1	26	1	26	1	1	1	26	1	26	1	26	1	26	1	33	0	19	0	33	0	33
PEROLLES	8	0	3	6	3	30	9	2	6	2	2	2	2	9	2	2	9	2	2	6	2	2	9	0	8	8	0	6	6	6
SCHOENBERG	4	44	3	37	5	56	2	34	3	34	2	34	2	2	2	34	2	34	2	34	2	34	2	44	4	44	4	44	4	44
VIGNETTAZ	5	24	5	47	5	64	7	38	7	38	7	38	7	7	7	38	7	38	7	38	7	38	7	24	5	24	5	47	5	47

Annexe 3 : Nombre d'unités demandées et disponibilités en AES par quartier et par jour